

Cette nuit dans l'Hémicycle, nous avons discuté de la proposition de loi du député Christian Kert (UMP) visant à renforcer les conditions de sécurité des mineurs accueillis dans le cadre de séjour à l'étranger. [Mon collègue Régis Juanico a déposé une motion de rejet préalable au nom du groupe SRC.](#) J'ai donc présenté l'explication de vote sur cette motion : calendrier serré ne permettant pas d'étudier la proposition de loi dans de bonnes conditions ; moyens de contrôle insuffisants pour les autorités administratives ; mise à mal des lignes budgétaires sur l'éducation populaire, des aides pour les droits aux vacances, le droit aux loisirs depuis des années, RGPP ; etc. Les bonnes intentions de cette proposition de loi cachent une inefficacité flagrante. En tout cas, j'affirme avec certitude qu'elle rend impossible l'organisation de centres de vacances dans de bonnes conditions. Voilà pourquoi nous avons présenté et voté pour la motion de rejet, qui n'a malheureusement pas été adopté.